

# FLASH INFO

# SÉNIORS N°3

JANVIER 2023

## GALLUIS

### PAT – Terres d'Yvelines Antenne Centre Plus d'accessibilité et une meilleure orientation

#### QU'EST-CE QUE LE PAT ?

C'est le **Pôle Autonomie Territorial**, il a pour mission d'accueillir, informer, orienter et évaluer les personnes âgées en situation de dépendance ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.

Il concentre les missions de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** (MDPH), des Centres Locaux d'Information et de Coordination et des équipes d'évaluation APA.

#### AIDES GÉNÉRALES

- L'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- La carte mobilité inclusion (CMI)
- La prestation de compensation du handicap (PCH)
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)...

#### NOUVEAU DISPOSITIF

Une équipe de 12 téléconseillers sur le territoire répond à vos questions.



## PLUS D'ACCESSIBILITÉ

- Information sur l'APA à domicile
  - Accéder au formulaire de demande
  - Suivre le versement des prestations
  - Question sur la notification de la MDPH ...
- > Un seul numéro **0 801 801 100** (prix d'un appel local)  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30
- > Allô Autonomie est joignable aussi par mail à l'adresse suivante  
[autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)

## DÉPÔT D'UNE DEMANDE MDPH

- > **Déposer le dossier en ligne**
- > Traitement plus rapide <https://mdphenligne.cnsa.fr>
- > Ou possibilité d'envoyer son dossier papier  
MDPH 78 – TSA 60 100 – 78539 Buc Cedex
- > Le service situé à BUC numérise le dossier et le renvoie à Méré.
- > Accueil physique 3 rue de la Chasière - Méré  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30



PAT à Méré



## DÉPÔT D'UNE DEMANDE APA

- > Conseil départemental des Yvelines  
Pôle gestion de Contrôle Aides  
2 place André Mignot - 78012 Versailles Cedex

Le CCAS est à votre disposition au besoin,  
N'hésitez pas à prendre un rdv à la mairie  
au 01 34 57 03 90 – [ccas@galluis.fr](mailto:ccas@galluis.fr)